

FICHE INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES Saison 2017/2018

L'inscription aux
Temps d'Activités Péricolaire est **annuelle et obligatoire.**



LE NON-RETOUR DE CE DOCUMENT SIGNIFIERA QUE VOUS NE SOUHAITEZ PAS INSCRIRE VOTRE ENFANT AUX TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES TOUS LES VENDREDIS DE 13H30 A 16H30.

Ecole : La Marelle

Le Petit Prince

St Claude

Nom et prénom de l'enfant :

Né(e) le :

Classe : Très Petite Section Cours Préparatoire

Petite Section CE1

Moyenne Section CE2

Grande Section CM1 CM2

Etat civil :

PERE Nom : Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Situation familiale : Célibataire marié Séparé Vie maritale divorcé veuf Pacsé

Profession : Employeur :

Adresse Employeur : ☎/...../...../...../.....

MERE Nom : Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Situation familiale : Célibataire mariée Séparée Vie maritale divorcée veuve Pacsée

Profession : Employeur :

Adresse Employeur : ☎/...../...../...../.....

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE : Régime Général : Oui Autres :

ADRESSE MAIL :

N° TELEPHONE :/...../...../...../.....

J'inscris mon enfant aux Temps d'Activités Péricolaires le vendredi de **13h30 à 16h30**.



(SAUF RAISON EXCEPTIONNELLE LES ENFANTS NE PEUVENT ETRE RECUPERE AVANT).

Mon enfant fréquentera l'étude surveillée ou la garderie après les Temps d'Activités Péricolaires :

OUI

NON

occasionnellement

A 16h30 (à l'issue des Temps d'Activités Péricolaires)

Mon enfant est autorisé à partir seul OUI NON

Mon enfant est récupéré par ses parents OUI NON

Personnes autorisées à venir chercher l'enfant, autre que les parents :

Nom	Prénom	Qualité (tante, amie, voisin ...) et coordonnées téléphoniques
		Qualité : Téléphone :
		Qualité : Téléphone :

- **NB** : si l'enfant n'est pas récupéré à 16h30, il sera pris en charge à la garderie de la Marelle, de St Claude ou à l'étude du Petit Prince en fonction de l'établissement où il est scolarisé.

J'autorise le Centre Social à prendre en photo mon enfant, dans le cadre des activités TAP (exemple photographie ou démonstration/bilan d'activités en fin de cycles) et à diffuser les images sur des supports de communication (bulletin municipal, exposition, site internet Centre Social/ Mairie, etc...)

J'atteste :

Autoriser mon enfant, à sortir de l'établissement scolaire dans le cadre des Temps d'Activités Péricolaires durant la période des TAP pour participer à des activités extérieures accompagnées (ex : gymnase, terrain multisports, médiathèque etc.)

Avoir signalé tout traitement en cours, allergies éventuelles ou précision sur une conduite particulière à tenir ou, contre-indication spécifique à la pratique sportive (voir fiche sanitaire). **Joindre copie PAI.**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions aux Temps d'Activités Péricolaires. Le destinataire des données est l'association Centre Social d'Amplepuis.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 juillet 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Centre Social d'Amplepuis.

Fait à Amplepuis le :

Signature des parents ou du responsable légal :